

0020318502_03

Éditeur/fabricant
Vaillant GmbH
 Berghauser Str. 40
 D-42859 Remscheid
 Tel. +49 2191 18 0
 Fax +49 2191 18 2810
 info@vaillant.de
 www.vaillant.de

Fournisseur
N.V. Vaillant S.A.
 Golden Hopestraat 15 | B-1620 Drogenbos
 Tel. 2 3349300 | Fax 2 3349319
 Service après-vente: 2 3349352
 info@vaillant.be | www.vaillant.be

SDECC SAS
(une société de Vaillant Group en France)
 SAS au capital de 19 800 000 euros - RCS
 Créteil 312 574 346
 Siège social: 8 Avenue Pablo Picasso
 94120 Fontenay-sous-Bois
 Téléphone 01 4974 1111 | Fax 01 4876 8932
 www.vaillant.fr

0020318502_03 - 022023 - Subject to change

1 Sécurité

1.1 Utilisation conforme

Toute utilisation incorrecte ou non conforme risque d'endommager le produit et d'autres biens matériels.

Le régulateur d'ambiance sert à réguler une installation de chauffage avec interface eBUS en fonction de la température ambiante.

Validité: Utilisateur

L'utilisation conforme de l'appareil suppose:

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation

Validité: Installateur spécialisé

L'utilisation conforme de l'appareil suppose:

- le respect des notices d'utilisation, d'installation et de maintenance du produit ainsi que des autres composants de l'installation
- une installation et un montage conformes aux critères d'homologation du produit et du système

L'utilisation conforme de l'appareil intègre, en outre, l'installation conforme à la classe IP.

Validité: Utilisateur

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser l'appareil en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec cet appareil. Le nettoyage et l'entretien courant de l'appareil ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Validité: Utilisateur + Installateur spécialisé

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.2 Consignes de sécurité générales

Validité: Utilisateur

1.2.1 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents

complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.

- N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

Validité: Installateur spécialisé

1.2.2 Danger en cas de qualification insuffisante

Les opérations suivantes ne peuvent être effectuées que par des professionnels suffisamment qualifiés :

- Montage
- Démontage
- Installation
- Mise en service
- Inspection et maintenance
- Réparation
- Mise hors service

- Conformez-vous systématiquement à l'état de la technique.

1.2.3 Risque de dommages matériels en cas d'outillage inadapté

- Servez-vous d'un outil approprié.

1.3 Prescriptions (directives, lois, normes)

- Veuillez respecter les prescriptions, normes, directives, décrets et lois en vigueur dans le pays.

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

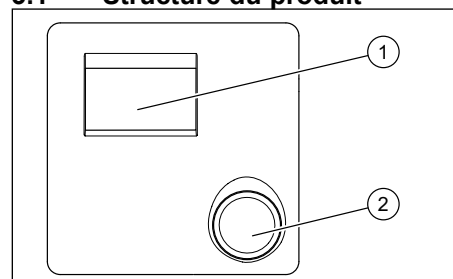
Cette notice s'applique exclusivement à :

Produit	Référence d'article
sensoROOM pure	0010038663

3 Description du produit

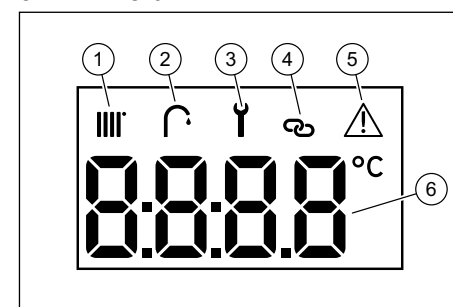
Le produit est un régulateur d'ambiance.

3.1 Structure du produit



- 1 Écran
- 2 Sélecteur

3.2 Écran



- 1 Chaudière en mode chauffage
- 2 Chaudière en mode eau chaude sanitaire
- 3 Maintenance de la chaudière requise
- 4 Régulateur connecté à la passerelle (uniquement avec le réglage de type commande à distance)
- 5 Anomalie de fonctionnement de la chaudière
- 6 Température ambiante actuelle

3.3 Marquage CE

Le marquage CE atteste que les produits sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la déclaration de conformité.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

4 Fonctionnement

4.1 Concept d'utilisation

On se sert du sélecteur pour commander le produit.

- Tournez le sélecteur vers la gauche ou la droite pour réduire ou augmenter une valeur ou encore régler un paramètre.
- Appuyez sur le sélecteur pour accéder à un réglage ou valider un réglage.

4.2 Fonctions de commande et d'affichage

La température ambiante actuelle apparaît dans l'affichage de base.

4.2.1 Réglage de la température ambiante de consigne

Condition: Le produit est paramétré sur un réglage de type réglage de la température ambiante.

- Tournez le sélecteur.
 - ← IIIII s'affich.
 - ← La température ambiante de consigne clignote à l'écran.
- Tournez le sélecteur pour régler la température ambiante de consigne qui convient.
 - ← La température ambiante de consigne modifiée s'affiche à l'écran pendant 3 secondes.
 - ← L'écran retourne à l'affichage de base.

Condition: Le produit est paramétré sur un réglage de type télécommande, La commande du système permet de modifier la température

- Tournez le sélecteur.
 - ← IIIII s'affiche.
 - ← La température de consigne actuelle clignote à l'écran.
- Tournez le sélecteur pour régler la température ambiante de consigne qui convient.
 - ← La température ambiante de consigne modifiée s'affiche à l'écran pendant 3 secondes.
 - ← L'écran revient à l'affichage de base.

i Remarque

Lorsqu'un programme horaire est actif, la température ambiante de consigne n'est modifiée que temporairement, en fonction de la consigne de la commande du système.

Condition: Le produit est paramétré sur un réglage de type télécommande, La commande du système ne permet pas de modifier la température.

- Tournez le sélecteur.
 - ← IIIII s'affich.
 - ← Lorsque le mode chauffage est activé, la température ambiante de consigne spécifiée par la commande du système s'affiche à l'écran pendant 3 secondes.
 - La température ambiante de consigne ne peut pas être modifiée via le produit.
 - ← Lorsque le mode chauffage est désactivé par la commande du système, cela s'affiche à l'écran off pour 3 secondes.
 - La température ambiante de consigne ne peut pas être modifiée via le produit.
 - ← L'écran retourne à l'affichage de base.

4.2.2 Activation/désactivation du préchauffage de la chaudière

i Remarque

Avec le type de réglage « télécommande », le préchauffage ne peut être régulé qu'en passant par l'unité de communication ou par le régulateur de la chaudière.

Condition: Le produit est paramétré sur un réglage de type réglage de la température ambiante, La chaudière dispose de la fonction de confort « préchauffage », La fonction de confort « préchauffage » est activée sur le produit.

- Appuyez sur le sélecteur.

← s'affiche et la mention *off* (préchauffage désactivé = réglage d'usine) ou *on* (activé) se met à clignoter à l'écran.

- Tournez le sélecteur vers la droite ou la gauche pour activer ou désactiver le préchauffage de la chaudière.
 - ← La mention *on* ou *off* se met à clignoter à l'écran.
- Appuyez sur le sélecteur pour valider le réglage ou patientez 3 secondes pour qu'il applique automatiquement.
 - ← La valeur modifiée s'affiche à l'écran pendant 3 secondes.
 - ← L'écran retourne à l'affichage de base

4.2.3 Protection antigel

i Remarque

La fonction de protection contre le gel n'est active que lorsque la chaudière est en fonctionnement.

La fonction de protection contre le gel active la chaudière dès lors que la température ambiante de la pièce où se trouve le produit descend en dessous de 5 °C.

- En cas d'absence prolongée, tenez compte des consignes de protection contre le gel qui figurent dans la notice d'utilisation de la chaudière.

4.3 Dépannage

En présence d'une anomalie de fonctionnement, les messages de défaut correspondants s'affichent à l'écran.

Anomalie	Cause	Action corrective
L'écran est éteint.	L'alimentation électrique est coupée.	Vérifiez l'alimentation électrique de la chaudière.

Anomalies avec un réglage de type réglage de la température ambiante

La température ambiante désirée n'est pas atteinte.	Les vannes thermostatiques des radiateurs ne sont pas bien réglées. Plage horaire interne de la chaudière incompatible avec le mode chauffage.	Ouvrez les vannes thermostatiques des radiateurs à fond. Vérifiez les plages horaires de la chaudière.
La température est supérieure à la température ambiante désirée.	La courbe de chauffage ou la température de départ est mal réglée.	Adressez-vous à un installateur spécialisé.
L'écran de la chaudière n'affiche aucun symbole indiquant qu'un régulateur est connecté.	Comportement normal avec certaines configurations du système.	Aucune intervention requise.

Anomalie	Cause	Action corrective
Le mode chauffage est actif, bien qu'il ait été désactivé sur la chaudière.	Le mode chauffage ne peut être activé/désactivé que via le produit.	Pour désactiver le mode chauffage, sur le produit, réglez la température ambiante de consigne la plus basse.
⚠ clignote.	Anomalie de fonctionnement de la chaudière.	Consultez la notice d'utilisation de la chaudière pour savoir si vous pouvez remédier vous-même à l'anomalie ou si vous devez vous adresser à un professionnel qualifié.
⚠ se met à clignoter et la mention <i>Err</i> s'affiche à l'écran.	Anomalie de la connexion eBUS de la chaudière.	Adressez-vous à un installateur spécialisé.
Anomalies avec un réglage de type commande à distance		
⚠ et ⌂ clignotent.	Problème de communication entre le régulateur et la passerelle.	Assurez-vous que la passerelle est en service. Sinon, adressez-vous à un installateur spécialisé.

4.4 Entretien du produit

- Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.
- N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvant ou chloré.

4.5 Mise hors service

- Confiez la mise hors service du produit à un professionnel qualifié.

4.6 Recyclage et mise au rebut

Validité: Belgique

Ce produit constitue un appareil électrique ou électronique au sens de la directive européenne 2012/19/EU. La conception et la fabrication de ce produit font appel à des matériaux et des composants de grande qualité. Ils sont recyclables et réutilisables.

Renseignez-vous sur les dispositions en vigueur dans votre pays en matière de collecte différenciée des appareils électriques/électroniques usagés. Mettre les appareils anciens au rebut conformément à la réglementation, c'est se prémunir de conséquences néfastes pour l'homme comme pour l'environnement.

- Procédez à la mise au rebut de l'emballage dans les règles.
- Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.



Si le produit porte ce symbole :

- Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.

Validité: France



- Mettez le produit et ses accessoires au rebut conformément à la réglementation.
- Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

Validité: Belgique OU France

Suppression des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel risquent d'être utilisées à mauvais escient par des tiers.

Si le produit renferme des données à caractère personnel :

- Vérifiez qu'il n'y a pas de données à caractère personnel sur le produit ou à l'intérieur du produit (par ex. identifiants de connexion) avant de procéder à sa mise au rebut.

4.7 Garantie et service après-vente

4.7.1 Garantie

Pour obtenir des informations concernant la garantie constructeur, veuillez contacter l'adresse indiquée au verso.

4.7.2 Service client

Les coordonnées de notre service client sont indiquées au verso ou sur notre site Internet.

5 Pour l'installateur spécialisé

Le produit doit être installé par un professionnel qualifié conformément aux prescriptions, aux règles et aux directives applicables.

5.1 Remarques relatives à la documentation

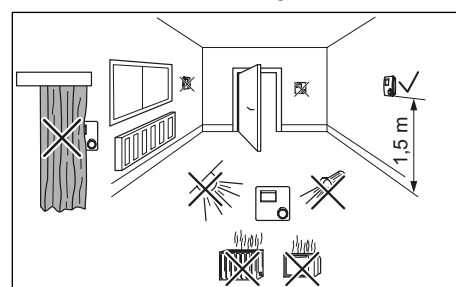
5.1.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation et d'installation qui accompagnent les composants de l'installation.

5.1.2 Conservation des documents

- Remettez cette notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables à l'utilisateur.

5.2 Choix de l'emplacement



- Installez le produit comme illustré.

5.3 Montage

5.3.1 Ouverture du boîtier

- Poussez les ergots situés en bas du produit vers l'intérieur avec précaution.
 - Tournevis plat
- Faites basculer la moitié avant du boîtier vers le haut.
- Enlevez la moitié avant du boîtier de la moitié arrière par le haut.

5.3.2 Montage du produit sur le mur

- Ouvrez le boîtier.
- Placez la moitié arrière du boîtier sur le mur.
- Repérez l'emplacement des 2 perçages à travers les orifices de fixation.
- Percez les trous destinés aux vis de fixation.
- Procédez à l'installation électrique du produit. (→ Chapitre 5.4.1)
- Fixez la moitié arrière du boîtier sur le mur avec des chevilles et des vis adaptées.
- Fixez la moitié avant du boîtier sur la moitié arrière et faites en sorte que les ergots s'enclenchent avec un déclic en partie basse.

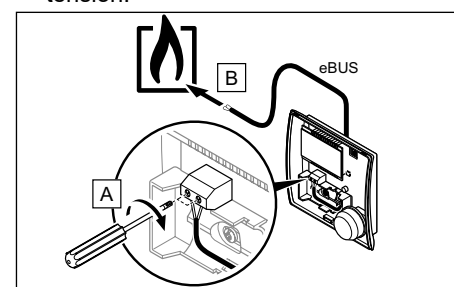
5.4 Installation

5.4.1 Installation électrique

Remarque

- L'installation électrique doit être réalisée exclusivement par un électricien qualifié.
- La longueur maximale du câble eBUS est de 125 m.
- Faites cheminer séparément les câbles de raccordement de 230 V et les lignes eBUS dès lors que leur longueur est supérieure à 10 m.
- Il est interdit de retirer le shunt entre les cosses RT et 24V sur le connecteur du circuit imprimé de la chaudière.

- Coupez l'alimentation électrique de la chaudière raccordée.
- Vérifiez que la chaudière est bien hors tension.



- Branchez un câble eBUS sur le raccord eBUS du produit.
- Branchez le câble eBUS sur le raccord eBUS dédié au régulateur sur la chaudière (→ notice de la chaudière).
- Rétablissez l'alimentation électrique de la chaudière raccordée.

5.5 Mise en service

- Allumez l'appareil de chauffage.
- Ouvrez les robinets de radiateur dans la pièce où se trouve le thermostat d'ambiance.

5.5.1 Définition du type de réglage et des paramètres

Remarque

Le produit est paramétré d'usine sur un réglage de type réglage de la température ambiante. Ce type de réglage permet de définir différents paramètres de service du système de chauffage. Le produit peut être configuré en mode télécommande à condition que la fonction de régulation soit assurée par un boîtier de gestion ou une unité de communication compatible.

- Exercez une pression prolongée sur le sélecteur pendant 10 secondes min. pour ouvrir le menu d'installation.
 - ← *Y* s'affiche.
 - ← Vous êtes invité à spécifier le code d'accès du professionnel qualifié.
- Tournez le sélecteur jusqu'à ce que *00* s'affiche à l'écran.

- Appuyez sur le sélecteur pour valider la saisie.
- Tournez le sélecteur pour définir le type de réglage de votre choix pour le produit :

- *Ct* : régulation de la température ambiante (réglage d'usine)
- *r1...r8* : commande à distance (moyennant un boîtier de gestion compatible/une unité de communication compatible)

- Appuyez sur le sélecteur pour valider le réglage.

Condition: Le produit est paramétré sur un réglage de type réglage de la température ambiante.

- Tournez le sélecteur pour activer ou désactiver la fonction de confort « préchauffage du produit ».
 - La fonction de confort « préchauffage » doit être activée sur la chaudière et sur le produit pour pouvoir allumer ou éteindre le préchauffage sur la chaudière elle-même (→ Chapitre 4.2.2).
- ← La mention *off* (fonction de confort « préchauffage » désactivée = réglage d'usine) ou *on* (activée) se met à clignoter à l'écran.

- Appuyez sur le sélecteur pour valider le réglage.

- Tournez le sélecteur pour régler la température ambiante minimale (5–30 °C).

- Le produit active la chaudière dès que la température ambiante descend en dessous de la valeur paramétrée.
- ← La valeur actuellement réglée (réglage d'usine: 15 °C) s'affiche à l'écran.

- Agissez sur le bouton tournant pour modifier la valeur.
- Appuyez sur le sélecteur pour valider le réglage.

Condition: Le type de réglage (régulation de la température ambiante/ commande à distance) n'a pas été modifié au préalable
← L'écran retourne à l'affichage de base

Condition: Le type de réglage (régulation de la température ambiante/ commande à distance) a été modifié au préalable
← *rSEt* s'affiche à l'écran.

- Si la mention *rSEt* s'affiche à l'écran, redémarrez la chaudière.

5.5.2 Contrôle du fonctionnement

- Vérifiez que l'installation fonctionne bien.
- Testez l'ensemble des éléments de commande et de sécurité, ainsi que les paramètres et l'état de fonctionnement.

5.6 Remise du produit à l'utilisateur

- Formez l'utilisateur aux manipulations du produit. Répondez à toutes ses questions.
- Informez l'utilisateur que les thermostats des radiateurs situés dans la pièce d'installation du produit doivent tous être ouverts à fond en permanence.

- Remettez à l'utilisateur l'ensemble des notices et des documents relatifs au produit, en lui demandant de les conserver.

6 Caractéristiques techniques

	VRT 50/2
Dimensions de l'appareil, hauteur	97 mm
Dimensions de l'appareil, largeur	97 mm
Dimensions de l'appareil, profondeur	31 mm
Température ambiante max. admissible	50 °C
Température pour l'essai à la bille	75 °C
Puissance absorbée	240 mW
Tension nominale	24 V _{cc} ±10 %
Tension de choc mesurée	330 V
Courant assigné	< 50 mA
Degré de pollution	2
Câbles de raccordement, section min.	2 fois 0,75 ... 1,5 mm ²
Classe de protection	III
Type de protection	IP 20
Catégorie de régulateur au sens de la directive ErP	V
Contribution à l'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η _s	3,0 %